

PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Inscriptions sur:



*et si
vous vous inscriviez ?*



Ce prix distingue, dans chaque académie, un projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) exemplaire, porté par un triptyque associant une structure éducative, une structure culturelle et au moins une collectivité territoriale. Il valorise des démarches audacieuses, étroitement articulées au territoire, aux partenaires et à l'implication des élèves.

Pour l'édition 2025 - 2026, le dispositif évolue :

- Un lauréat académique "école, collège ou lycée" par académie recevra une dotation de 1 000 € ;
- Parmi ces lauréats académiques, trois projets nationaux bénéficieront d'une dotation complémentaire de 4 000 € ;
- Une cérémonie nationale de remise des prix se tiendra le 21 mai 2026 au Panthéon.

Nous appelons tout particulièrement votre attention sur la **saisie impérative des candidatures dans ADAGE du 13 novembre 2025 au 10 janvier 2026** via l'appel à projet national « Prix de l'Audace artistique et culturelle ».

Les projets devront être présentés en veillant à expliciter :

- leur exemplarité au regard du parcours d'éducation artistique et culturelle (rencontre des œuvres, pratique artistique, apports de connaissances) ;
- la qualité du partenariat et le rayonnement sur le territoire de l'école ;
- le caractère audacieux de la démarche (innovation, prise de risque, impact sur les élèves et sur l'établissement).



https://www.fondationcultureetdiversite.org/programmes/prix-de-l-audace-artistique-et-culturelle_p548710